

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

<b>DELIBERATION N°CP2025- 11/5/22 DOSSIER N°7168</b>	<b>PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025 - TROISIEME TRANCHE - SUBVENTIONS</b>
--	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avaient donné pouvoir :

Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

### OBJET : PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025 - TROISIEME TRANCHE - SUBVENTIONS



#### La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération CD2023-06/4/32 du 23 juin 2023 révisant le règlement départemental d'aides à l'assainissement collectif ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-11/5/22 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'accorder la subvention ci-après ainsi que la programmation des aides à l'assainissement collectif pour 2025 (3ème tranche) dont le montant total des aides s'élève à **94 411,60 €** :

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature des Travaux	Montant des Travaux H.T.	CD23	
				Taux subv proposé	Montant de la subv.
Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche	Châtelus-Malvaleix	Réhabilitation de la station d'épuration avec réseau de transfert	944 116 €	10 %	94 411,60 €
Ne prennent pas part au vote :					
M. Guy MARSALEIX, Mme Hélène PILAT (ayant donné pouvoir à M. Guy MARSALEIX), Elus Membres CC Portes de la Creuse en Marche					
<b>Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)</b>					
				Total	<b>94 411,60 €</b>

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 204 – Article 2041482 – Fonction 733.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**